

Communiqué de presse

La protection de l'innovation et la sécurité des données : une priorité pour Minalogic depuis sa création

Pour faire suite à l'annonce d'Eric Besson sur la création du « label intelligence économique des pôles », Minalogic fait le point sur les dispositions mises en place au sein du pôle

Grenoble, France, le 13 octobre 2011 – Depuis sa création en 2006, Minalogic, pôle de compétitivité mondial dédié aux micro et nanotechnologies et au logiciel embarqué, place la propriété industrielle comme le pilier du développement et de la pérennisation de ses activités.

« Ce n'est pas un sujet nouveau pour nous, la propriété industrielle fait partie de notre ADN. La protection et la valorisation des innovations de nos membres étaient un pré-requis incontournable à la création du pôle. Les PME rhônalpines participent activement à l'expansion de notre écosystème local grâce au développement d'innovations technologiques qui auront un débouché marché créateur d'emploi et de chiffre d'affaires », explique Jean Chabbal, délégué général de Minalogic.

Concrètement, Minalogic met à disposition de ses adhérents :

- **La plate-forme Codendi¹**

La plate-forme collaborative Codendi, utilisée par la majorité des projets collaboratifs du pôle depuis 2006, a été sélectionnée par Minalogic car elle garantit la protection des données sensibles. Cette plate-forme permet d'homogénéiser les différents logiciels utilisés par les équipes dans le cadre de projets collaboratifs. Elle rassemble à partir d'une même interface les outils nécessaires aux équipes de développement logiciel : gestionnaire de code source, outils de suivi (tâches, bug, etc.), gestionnaire de documents, outils de communication et de collaboration.

Codendi est utilisé également chez certains des adhérents du pôle en interne, tels que Schneider Electric, STMicroelectronics, Sorin Group, Orange Labs, pour la gestion de projets ou le développement de logiciels. Enfin, la cellule d'animation du pôle² emploie aussi Codendi pour la gestion des documents sensibles et pour agréger les bases de données adhérents et projets.

58 projets et **1 537** utilisateurs sont actuellement enregistrés sur la plateforme Codendi.

- **Un cycle de formation à la propriété industrielle**

Ces formations, qui ont lieu chaque année depuis 2008, ont pour objectif de sensibiliser les acteurs des projets collaboratifs aux problématiques juridiques, contractuelles et organisationnelles. Les sessions sont animées par un avocat spécialisé dans le domaine des contrats et des nouvelles technologies.

En 2011, neuf sessions ont permis d'aborder les principaux aspects de la propriété industrielle (protection de l'exploitation d'un projet, de concepts...).

Ces formations sont proposées en partenariat avec les pôles de compétitivité rhônalpins Axelera, Lyonbiopôle et Tenerrdis, et avec le soutien de l'Etat.

- **Un accès gratuit aux pré-diagnostics de l'INPI et des tarifs préférentiels aux diagnostics et au catalogue de formation de l'Institut**

Le pré-diagnostic proposé par l'INPI consiste en une évaluation des besoins de l'entreprise en matière de propriété industrielle (identification des compétences internes, éclairage sur les acteurs et les coûts de la propriété industrielle, réalisation de pistes d'action).

En complément du service de pré-diagnostic, l'INPI peut réaliser des études complètes sur la protection du capital intellectuel des PME du pôle. L'objectif de ces études est d'aider les PME et les startups à mettre en place un plan de protection efficace de leur propriété intellectuelle dans le cadre d'un projet précis, comme le lancement d'un produit.

¹ Codendi a été développé par le centre de recherche européen de Xerox, basé à Meylan, à côté de Grenoble.

² Témoignage de Laurent Julliard, Directeur du cluster EmSoC (logiciel embarqué), sur le site web de Codendi : http://www.codendi.com/codendi_references.php#minalogic



- **L'aide d'un avocat pour la négociation et la rédaction de l'accord de consortium**

L'accord de consortium est exigé dès la première année par les instances de financement public tels que la DGCIS et les collectivités. La phase de négociation avec les partenaires et de rédaction de l'accord de consortium permet de préciser par écrit les innovations développées par chaque partenaire et de fixer la répartition des droits de Propriété Industrielle entre les partenaires du projet. Minalogic met également à disposition des modèles d'accord de consortium et de confidentialité.

Aujourd'hui, Minalogic compte **83** brevets déposés auprès de l'INPI pour **14** projets³ aboutis après trois années de développement. Le pôle participe pleinement à la dynamique d'innovation industrielle de la région Rhône-Alpes qui affiche plus de 15%⁴ de l'ensemble des demandes de brevets français à elle seule.

Contacts presse - H&B Communication

Marie-Caroline Saro - Tél. 01 58 18 32 44 / 06 70 45 74 37 – mc.saro@hbcommunication.fr
Claire Flin - Tél. 01 58 18 32 53 / 06 82 92 94 47 – c.flin@hbcommunication.fr

À propos de Minalogic

Le pôle de compétitivité mondial MINALOGIC anime et structure dans la région Grenoble-Isère, un espace majeur d'innovation et de compétences spécialisées dans la création, la mise au point et la production de produits et services autour des solutions miniaturisées intelligentes pour l'industrie. Il repose sur le mariage des micro-nanotechnologies et du logiciel embarqué. Minalogic s'adresse à tous les secteurs d'activités, y compris traditionnels, et répond à leur recherche de nouvelles valeurs ajoutées enrichissant leurs produits : santé, environnement, mobilité, média, textile, etc....

Le pôle de compétitivité Minalogic est hébergé dans les locaux de Minatec, qui a pour vocation de rassembler sur un même site des acteurs phares de la recherche, de la formation et de l'industrie dans le domaine des micro nanotechnologies. Minalogic est adossé à « l'écosystème grenoblois », reconnu depuis longtemps internationalement et qui articule de manière féconde recherche - formation - industrie, acteurs publics et privés, dans des partenariats efficaces et créatifs de valeur en faveur de l'innovation. Il associe Grands Groupes et PME, centres de recherche et de formation, Etat et collectivités territoriales, dans une dynamique d'innovation et au sein d'une gouvernance participative qui vise, pour les différents partenaires, à développer des synergies, travailler et innover ensemble.

Minalogic en bref :

- 185 projets labellisés (dont l'enveloppe globale représente 1,7 milliard d'euros) et financés à hauteur 575,3 millions d'euros de financements publics obtenus (ANR, FUI, Oséo, FEDER, collectivités locales)

- 197 membres, dont 148 entreprises (81% de PME)

Plus d'informations sur www.minalogic.com

³ Aster, Imalogic, Fast, Max6, Moovi, Multival, Nomad, OpenTLM, Printronics, Revametic, Sceptre, Smart Electricity, Surgimag, Verdi

⁴ Source INPI 2009